

Fonds FNB de répartition de l'actif équilibré CI (anciennement Fonds de répartition de l'actif équilibré CI)

Série F CAD



EN DATE DU 31 JUILLET 2025

APERÇU DU FONDS

L'objectif de placement du fonds est de procurer à la fois une croissance du capital à long terme et un niveau modéré de revenu, principalement en investissant dans des FNB qui offrent une exposition à un portefeuille de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux.

PROFIL DU FONDS

Date de création	Octobre 2024
CAD Total des actifs nets (\$CA) En date du 07-30-2025	15,0 millions \$
VLPP	10,5935 \$
RFG (%) En date du 03-31-2025	0,29
Frais de gestion (%)	0,17
Catégorie d'actif	Équilibré mondial
Devise	\$CA
Placement minimal	500 \$ (initial)/25 \$ (supplémentaire)
Fréquence des distributions	Trimestrielle
Dernière distribution	0,0818 \$

Niveau de risque¹



CODES DE FONDS

F	4142
A	FAI 2042 FAR ES* 3542 FR ES 3042
I	5142
P	90146

*Pas de nouveaux achats directement dans les fonds "switch only".

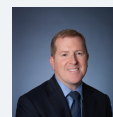
RENDEMENTS²

*Le rendement du fonds n'est pas disponible pour les fonds ayant une histoire de moins d'un an.

HISTORIQUE DES DISTRIBUTIONS³

Date de paiement	Total
06-27-2025	0,0818
03-28-2025	0,0816
12-27-2024	0,0970

GESTIONNAIRES



Marc-André Lewis



Stephen Lingard

Fonds FNB de répartition de l'actif équilibré CI (anciennement Fonds de répartition de l'actif équilibré CI)

Série F CAD



EN DATE DU 31 JUILLET 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE⁴

Répartition de l'actif	(%)	Répartition sectorielle	(%)	Répartition géographique	(%)
Obligations du gouvernement canadien	24,78	Revenu fixe	40,70	Canada	52,21
Actions internationales	19,40	Fonds négociables en bourse	18,68	États-Unis	23,02
Actions canadiennes	18,79	Services financiers	10,90	Autres	10,11
Actions américaines	18,35	Autres	9,21	Japon	4,46
Obligations de sociétés canadiennes	7,93	Technologie	4,87	Royaume-Uni	2,61
Obligations de gouvernements étrangers	6,56	Matériaux de base	3,99	France	1,81
Hypothèques	1,53	Énergie	3,62	Allemagne	1,78
Obligations de sociétés étrangères	1,37	Biens de consommation	2,85	Chine	1,44
Autres	0,74	Services industriels	2,82	Suisse	1,33
Espèces et équivalents	0,55	Services aux consommateurs	2,36	Australie	1,23
		Biens industriels	2,36		

PRINCIPAUX TITRES⁵

	Secteur	(%)
1. FNB répartition actif équilibré CI non cvt (CBAL)	Fonds négociables en bourse	99,99 %
2. Cash	Espèces et quasi-espèces	0,14 %

Remarque : Les données fournies ci-dessus doivent être analysées en tenant compte des dénis de responsabilité apparaissant à la page prochaine.

Plus de 35 000 conseillers financiers ont choisi Gestion Mondiale d'Actif CI comme partenaire. Nous croyons que les canadiens qui font affaire à un conseiller financier professionnel réussissent mieux sur le plan financier. En savoir plus sur ci.com.

¹ Nous déterminons le niveau de risque d'un fonds conformément à une méthode normalisée de classification du risque, fournie dans le Règlement 81-102, laquelle est fondée sur la volatilité historique du fonds, qui est mesurée par l'écart-type de ses rendements sur dix ans. Selon la méthode normalisée, si un fonds offre des titres au public depuis moins de dix ans, l'écart-type d'un fonds de référence ou d'un indice de référence doit se rapprocher raisonnablement de l'écart-type du fonds, pour déterminer le niveau de risque du fonds. Veuillez noter que le rendement historique peut ne pas être révélateur des rendements futurs, la volatilité historique d'un fonds n'est pas une indication de sa volatilité future.

² Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent aux rendements globaux historiques composés annuels après déduction des frais payables par le fonds (sauf pour les rendements d'une période d'un an ou moins, qui sont des rendements globaux simples). Ces résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur des titres et du réinvestissement de tous les dividendes et de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et les rendements passés pourraient ne pas se répéter.

³ Veuillez vous référer au prospectus simplifié du fonds pour l'information sur les distributions.

⁵ Les avoirs du portefeuille sont susceptibles d'être modifiés sans préavis et ne peuvent représenter qu'un faible pourcentage des avoirs du portefeuille. Il ne s'agit pas de recommandations d'achat ou de vente d'un titre particulier.

Ces renseignements ne doivent pas être pris ni interprétés comme un conseil en matière de placement ni comme une promotion ou une recommandation à l'égard des entités ou des titres dont il est question.

Certains énoncés contenus dans la présente sont fondés entièrement ou en partie sur de l'information fournie par des tiers; CI a pris des mesures raisonnables afin de s'assurer qu'ils sont exacts.

Les taux de rendement qui apparaissent dans le tableau sont utilisés uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance cumulé et ne sont pas destinés à refléter les valeurs futures des fonds communs ou les rendements sur les placements dans des fonds communs.

Le graphique « Croissance de 10 000 \$ investis » illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres à la fin de la période de placement indiquée et ne vise pas à refléter les valeurs futures ou les rendements du placement.

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») représente le ratio des frais de gestion sur douze mois qui reflète les coûts d'exploitation du Fonds, incluant la TVH, la TPS et la TVQ (à l'exclusion des commissions et des autres frais d'opérations de portefeuille) exprimé en pourcentage de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période, y compris la quote-part proportionnelle des frais sous-jacents du ou des fonds, le cas échéant. Le RGF est déclaré dans le Rapport de la direction sur le rendement du fonds (« RDRF ») de chaque fonds. Les RDRF sont accessibles dans l'onglet Documents du site Web ci.com.

Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de Gestion Mondiale d'Actif CI

©Gestion Mondiale d'Actif CI 2024. Tous droits réservés.

Publié en Août 2025